

# SO WHAT?

POLICY BRIEF  
N° 24, 2<sup>e</sup> édit.  
SEPTEMBRE 2024

www.chaireunesco-adm.com



Chaire UNESCO  
Alimentations  
du monde

La Chaire Unesco Alimentations du monde décroise les savoirs sur l'alimentation. La série **So What?** vise à traduire des résultats de recherche en conclusions lisibles pour l'action.

## POINTS CLÉS

- La méthode présentée ici vise à identifier les territoires à risque de précarité alimentaire en s'appuyant sur une diversité de déterminants économiques, sociaux, géographiques et informationnels.
- Elle n'utilise que des données statistiques actualisées en libre accès aux échelles des communes et des IRIS.
- Appliquée au département de l'Hérault, cette méthode montre que les communes cumulant les facteurs de risque de précarité alimentaire sont majoritairement situées dans l'arrière-pays rural. Elles sont souvent éloignées des dispositifs d'aide alimentaire, lesquels se concentrent dans les espaces urbains.

## Une approche territoriale des facteurs de précarité alimentaire utilisant des données en libre accès

**Marie Walsler**, Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France  
**Justine Labarre**, Montpellier Méditerranée Métropole, Montpellier, France  
**Claire Néel**, INRAE, UMR Innovation, Montpellier, France  
**Coline Perrin**, INRAE, UMR Innovation, Montpellier, France  
**Nicolas Bricas**, Cirad, UMR MoISA et Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France

La précarité alimentaire ne fait pas l'objet d'une mesure régulière en France. Elle est généralement estimée à partir de données fournies par les principales structures d'aide alimentaire, comme le nombre de bénéficiaires, le nombre de colis ou le tonnage de denrées distribués. Or, non seulement ces données sont difficiles à obtenir et à agréger aux échelles territoriales, mais elles tendent à sous-estimer l'ampleur de la précarité alimentaire. En effet, elles excluent les millions de personnes en difficulté qui n'ont pas recours, par choix ou non, aux dispositifs d'aide.

Alors que les acteurs publics et associatifs locaux souhaitent appréhender plus finement la situation de la précarité alimentaire dans leur territoire, il leur faut compléter les statistiques des structures d'aide par des données caractérisant le niveau et la nature du risque de précarité alimentaire à l'échelle des communes et des quartiers urbains. C'est l'objet de la démarche présentée ici.

Développée dans le cadre du projet Obsoalim34 grâce à plusieurs travaux de recherche (voir références) et aux retours d'utilisateurs potentiels, cette démarche propose une approche cartographique de différents facteurs de risque de précarité alimentaire. Elle mobilise uniquement des données publiques en libre accès et régulièrement actualisées, ce qui garantit sa pérennité et sa reproductibilité dans tous les territoires de France hexagonale.

Un outil numérique a été développé pour automatiser cette démarche et faciliter son utilisation<sup>1</sup>. Son objectif est de fournir un support de sensibilisation, de réflexion collective et de planification pour des actions et des politiques territoriales de solidarité alimentaire. Il montre aussi que la précarité alimentaire ne se limite pas à une question de pauvreté économique mais intègre des dimensions sociales, géographiques et informationnelles sur lesquelles on peut agir.

**La précarité alimentaire intègre des dimensions non économiques sur lesquelles on peut agir**

1. L'outil est disponible sur <https://diagnostic.obso-alim.org>

## Chiffrer les différents facteurs de risque : choix des dimensions et des indicateurs

La précarité alimentaire est multifactorielle. Elle peut notamment être liée à des contraintes économiques, un isolement social, un environnement alimentaire appauvri ou encore des difficultés d'accès à de l'information. Les indicateurs utilisés dans ce travail sont détaillés dans le Tableau 1. D'autres facteurs de risque contribuent également aux situations de précarité alimentaire (état de santé, taille des logements, niveau d'équipement domestique, etc.), mais ils n'ont pas pu être intégrés, faute de données disponibles en libre accès.

### Contraintes économiques

Le coût plus élevé des denrées de bonne qualité nutritionnelle, comme les fruits et légumes frais ou les produits labellisés, constitue un frein à l'achat pour les ménages

les moins aisés, particulièrement en période d'inflation. Lorsque les contraintes financières sont fortes, l'alimentation devient la principale variable d'ajustement du budget des ménages : on paye d'abord son loyer et ses factures puis on fait ses courses alimentaires en fonction du budget restant. Les ménages ayant un reste à vivre faible et/ou instable (parmi lesquels on trouve beaucoup de familles monoparentales, de travailleurs pauvres, d'étudiants, de personnes en situation administrative irrégulière, etc.) sont ainsi particulièrement vulnérables face au risque de précarité alimentaire.

### Isolement social

L'alimentation, vectrice de partage et de convivialité, comporte une importante dimension sociale. Aussi, l'isolement et la solitude induits par certaines situations ou périodes de la vie, telles que la vieillesse, peuvent mettre à mal le plaisir alimentaire et fragiliser l'équilibre des repas. Des ruptures familiales (veuvage, séparation conjugale) ou professionnelles (perte d'emploi) dans les parcours de vie peuvent, en particulier, décourager la pratique culinaire et constituer un facteur d'appauvrissement alimentaire. Par ailleurs, l'exclusion sociale dont souffrent les sans-abri ou les personnes en situation administrative irrégulière, par exemple, ne leur permet pas de bénéficier du soutien extérieur habituellement apporté par le cercle familial ou amical dans des situations difficiles.

### Environnement alimentaire appauvri

La disponibilité d'une offre alimentaire de qualité dans son environnement de vie (à proximité du domicile, du travail, de l'école des enfants, etc.) facilite l'accès à une alimentation saine et choisie. À l'inverse, des difficultés d'accès physique à des points de vente alimentaire correspondant à son budget, ses pratiques culturelles ou ses contraintes organisationnelles (mobilité, horaires), ainsi qu'une offre peu dense et/ou peu diversifiée, constituent des facteurs de risque de précarité alimentaire. Ainsi, dans des zones rurales pauvres en commerces, posséder un véhicule conditionne généralement l'approvisionnement alimentaire. Dans les espaces urbains, bien que l'offre soit globalement plus importante et les réseaux de transports en commun plus développés, l'accès à une alimentation de qualité peut rester contraint, notamment pour les habitants ayant peu d'opportunités de sortir de leur quartier.

### Information alimentaire insuffisante

Contrairement aux idées reçues, les mangeurs en situation de précarité alimentaire savent généralement ce qu'est une bonne alimentation. Pour autant, certains manquent d'informations ou de compétences pour y accéder. Par exemple, l'absence d'informations sur les lieux d'approvisionnement alimentaire à bon rapport qualité/prix ou sur les dispositifs d'aide existants constitue un véritable frein dans l'accès à l'alimentation. Par ailleurs, les personnes déplorent parfois de ne pas savoir préparer des aliments méconnus, principalement quand ils sont distribués par l'aide alimentaire. Les personnes issues de classes populaires peuvent se sentir mal à l'aise dans certains espaces dits « alternatifs », plutôt fréquentés par des ménages favorisés. Enfin, un faible accès à une offre de soins, à des connaissances en santé et à des informations personnalisées sur le plan nutritionnel aggravent les risques de précarité alimentaire.

## MÉTHODOLOGIE

Ce travail s'appuie sur une revue de la littérature scientifique relative aux facteurs de précarité alimentaire et sur une analyse des indicateurs existants. In fine, la démarche prend en compte quatre catégories de facteurs de risque de précarité alimentaire : les contraintes économiques, l'isolement social, l'environnement alimentaire appauvri et l'insuffisance de l'information alimentaire. Les échelles communale et infra-communale ont été choisies compte tenu de la disponibilité de nombreuses données et de l'intérêt de caractériser les situations à la fois en milieu rural (avec les données communales) et dans les quartiers des villes (avec les données des IRIS). Ces échelons disposent en effet de plusieurs leviers d'action en matière d'accès à l'alimentation, comme la restauration scolaire ou les mesures prises par les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les associations de solidarité. Les cartographies sont produites grâce au calcul de « niveaux de risque » de précarité alimentaire pour chaque commune ou quartier<sup>1</sup>. Ces niveaux de risque sont obtenus en utilisant la méthode de discrétisation de données des seuils naturels, dite « de Jenks ». Les données discrétisées correspondent :

- pour chaque facteur de risque, à la valeur de l'indicateur considéré ;
- pour chaque catégorie de facteurs de risque, à un score obtenu en calculant la moyenne du classement inter-décile sur chaque indicateur de la catégorie, puis en la normalisant ;
- pour l'agrégation des quatre catégories de facteurs de risque, à une moyenne pondérée des scores de ces catégories, en appliquant un coefficient de 0,4 à l'indice de la catégorie « contraintes économiques » et un coefficient de 0,2 à l'indice de chacune des trois autres catégories, afin de refléter le poids important des contraintes économiques dans les situations de précarité alimentaire.

1. Les détails et limites de la méthodologie sont précisés sur <https://diagnostic.obso-alim.org/methode-de-calcul>

**TABLEAU 1. Indicateurs des facteurs de risque utilisés**

Catégories de risques	Contrainte repérée dans la littérature	Indicateurs à l'échelle communale	Indicateurs à l'échelle des IRIS
<b>Contraintes économiques</b>	Ressources économiques restreintes ne permettant pas de se procurer une alimentation choisie et de qualité	Médiane du revenu disponible par unité de consommation (€) <sup>(1)</sup>	1 <sup>er</sup> quartile du revenu disponible par unité de consommation (€) <sup>(1)</sup>
<b>Isolement social</b>	Solitude, manque de soutien social et/ou exclusion sociale pouvant conduire à un appauvrissement alimentaire	Taux de chômage des 15-64 ans (%) <sup>(2)</sup>	Taux de chômage des 15-64 ans (%) <sup>(2)</sup>
		Part des ménages monoparentaux (%) <sup>(2)</sup>	Part des ménages monoparentaux (%) <sup>(2)</sup>
		Part des ménages d'une personne (%) <sup>(2)</sup>	Part des ménages d'une personne (%) <sup>(2)</sup>
		Part des jeunes non insérés (%) <sup>(2)</sup>	
		Part des plus de 75 ans (%) <sup>(2)</sup>	Part des plus de 75 ans (%) <sup>(2)</sup>
<b>Environnement alimentaire appauvri</b>	Accès physique contraint à des lieux d'approvisionnement alimentaire	Taux de non-motorisation des ménages (%) <sup>(3)</sup>	Densité de GMS pour 1000 habitants (magasins) <sup>(5)</sup>
		Temps d'accès à la GMS la plus proche <sup>(4)</sup>	Densité de supérettes et épicerie pour 1000 habitants (magasins) <sup>(5)</sup>
			Score de diversité de l'offre alimentaire (dont commerces spécialisés et restaurants) <sup>(5)</sup>
<b>Information alimentaire insuffisante</b>	Manque d'informations et/ou de compétences pouvant limiter la qualité de l'alimentation	Part des personnes non scolarisées de 15 ou plus titulaires au plus d'un brevet des collèges (%) <sup>(2)</sup>	Part des personnes non scolarisées de 15 ou plus titulaires au plus d'un brevet des collèges (%) <sup>(2)</sup>
		Accessibilité potentielle localisée à l'offre de soins <sup>(6)</sup>	Densité de l'offre de conseils en alimentation, santé et nutrition (généralistes, diététiciens, centres de santé) pour 1000 habitants <sup>(5)</sup>

Sources de données : 1. Insee, Filosofi ; 2. Insee, Recensement de la population ; 3. Jeu de données construit à partir de celles de l'indicateur « Part des ménages disposant d'au moins une voiture » du Recensement de la population (Insee) ; 4. Jeu de données construit à partir d'indicateurs de la Base permanente des équipements (Insee) ; 5. Jeu de données construit à partir d'indicateurs de la Base permanente des équipements et du Recensement de la population (Insee) ; 6. DREES

Des indicateurs en libre accès ont été sélectionnés pour rendre compte de chacune de ces quatre catégories de facteurs de risque (Tableau 1). Certaines données ne sont disponibles qu'à l'échelle des communes (pour les zones rurales) ou des IRIS (pour les zones urbaines).

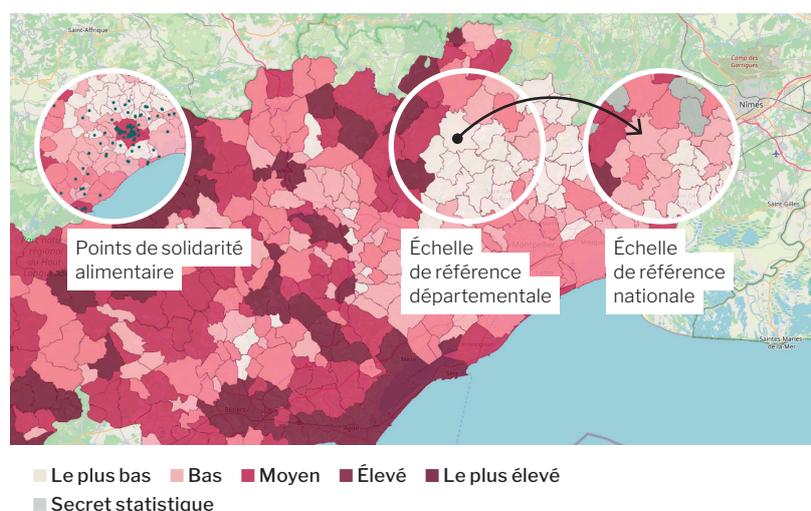
## La démarche appliquée à l'Hérault

La méthodologie développée permet d'obtenir des cartographies des risques de précarité alimentaire pour chaque facteur de risque, pour chaque catégorie de facteurs de risque et pour un cumul pondéré des différents facteurs.

### Visualiser la répartition du risque

Cette carte met en évidence d'importantes disparités spatiales. Les communes où les facteurs de précarité alimentaire sont les plus présents sont majoritairement situées dans l'espace rural isolé. Ces communes les plus à risque sont souvent éloignées des dispositifs d'aide alimentaire — concentrés dans les espaces urbains — comme en témoigne la répartition spatiale de ces lieux de distribution<sup>2</sup>. Quant aux communes présentant les niveaux de risque les plus faibles, elles sont situées dans

2. Données obtenues via le Soliguide (<https://soliguide.fr>)

**FIGURE 1. Cartographie du risque de précarité alimentaire lié à un cumul de facteurs de risque dans les communes de l'Hérault**


l'espace périurbain de Montpellier — et de Béziers dans une moindre mesure. Des résultats qui invitent à intégrer les spécificités des espaces ruraux isolés dans les actions de lutte contre la précarité alimentaire. Cette représentation cartographique, qui fait ressortir la fragilité

des espaces ruraux, doit cependant être relativisée par rapport à la répartition des populations concernées. En effet, certaines communes affichant un niveau de risque de précarité alimentaire très élevé ont une population faible (de l'ordre de quelques centaines d'habitants). Pour l'action publique, cela implique de réaliser des arbitrages entre deux logiques antagonistes : couverture territoriale vs. maximisation de la population cible.

### Distinguer les différentes formes de précarité

L'approche par catégorie de facteurs de risque montre que les causes de la précarité alimentaire varient entre territoires et peuvent se cumuler, comme dans plusieurs communes de l'arrière-pays rural et dans certains espaces urbains : Béziers, Montpellier et une partie du littoral. Cette lecture permet également de mettre en évidence la spatialisation des contraintes liées à l'environnement alimentaire appauvri, concentrées dans les territoires ruraux, ainsi que l'importance des contraintes économiques et sociales dans les villes de l'ouest du littoral. Elle peut aider les acteurs locaux à mettre en place des actions préventives, spécifiques aux contraintes rencontrées sur leur territoire.

### Affiner l'analyse à l'échelle des quartiers des grandes villes

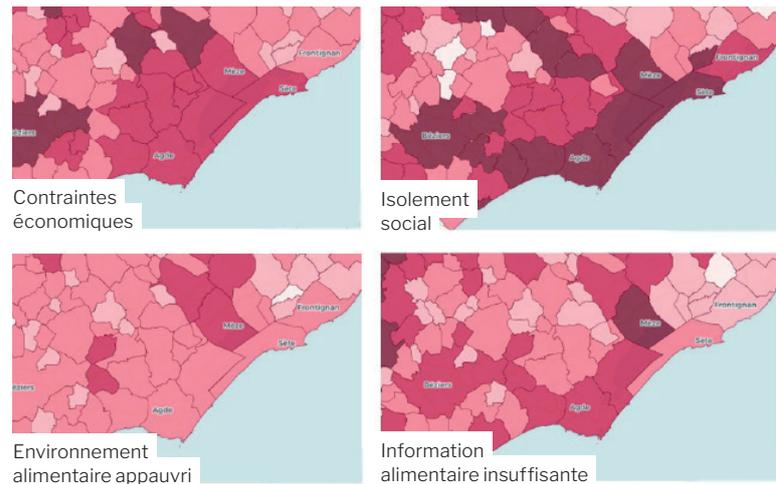
Il est également possible d'obtenir des cartes du risque de précarité alimentaire au niveau des quartiers des villes, via les données disponibles à l'échelle des IRIS. Un matériau précieux pour les acteurs locaux souhaitant mieux appréhender et lutter contre la précarité alimentaire dans les espaces urbains.

### Compléter avec des approches qualitatives

Cette démarche représente une aide au diagnostic de la précarité alimentaire à l'échelle territoriale. Mais son utilisation donne seulement un premier panorama de la situation et doit être complétée par des enquêtes de terrain, quantitatives et qualitatives, afin d'affiner la nature concrète du risque de précarité alimentaire sur un territoire donné. Ces enquêtes permettront par exemple

de préciser les difficultés liées au sans-abrisme ou la variété et la qualité de l'offre alimentaire sur un territoire, mais aussi de mieux appréhender le vécu des personnes concernées par des mesures du bien-être alimentaire, du sentiment de dignité ou d'exclusion sociale. 📌

**FIGURE 2. Cartographie du risque de précarité alimentaire pour les différentes catégories de facteurs de risque**



### Références

- [1] Mousty A., 2019. L'indice de précarité alimentaire comme outil de diagnostic. *Forum*, 3 (158) : 45-50
- [2] Paturel D., Soulard C.-T., Vonthron S. 2019. Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale. *So What ?* n° 10.
- [3] Bléhaut M. et Jauneau P., 2022. Diagnostic quantitatif

de la précarité alimentaire en Ile de France. Notice méthodologique. Credoc et Ansa, 24 p.

[4] Comité national de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa), 2023. Réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire à l'échelle locale, Paris, Ministère des solidarités, 62 p.

### Autrices

Marie Walser, chargée de mission, Institut Agro Montpellier, Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France

Justine Labarre, chargée de mission accessibilité alimentaire, Montpellier Méditerranée Métropole, Montpellier, France

Claire Néel, doctorante en géographie, INRAE, l'UMR Innovation, ATER à l'Université Paul Valéry Montpellier 3, Montpellier, France

Coline Perrin, directrice de recherche en géographie, INRAE, UMR Innovation, Montpellier, France

Nicolas Bricas, chercheur socioéconomiste, Cirad, UMR MoISA et Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France

Ce travail a été mené par la Chaire Unesco et la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie, en collaboration avec INRAE (UMR Innovation) et Montpellier Méditerranée Métropole. Il a été discuté d'une part avec le comité de pilotage de l'Observatoire des solidarités alimentaires de l'Hérault (Obsoalim34), associant des représentants de la Direction départementale de l'emploi, du Conseil départemental de l'Hérault et de la Ville de Montpellier, et d'autre part, avec une cinquantaine d'acteurs du département engagés dans des actions de solidarité alimentaire (centres communaux d'action sociale, associations, chercheurs, etc.). L'outil numérique a été réalisé par le Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif (Le Basic).

## CONCLUSION

La démarche et l'outil présentés ici, restreints aux données actualisées en libre accès, ne sont qu'une première réponse aux besoins de caractériser les situations de précarité alimentaire dans les territoires. Ils n'intègrent pas certains facteurs de risque, liés à l'état de santé par exemple, pour lesquels aucune donnée en libre accès n'est disponible. Pour les mêmes raisons, ils ne rendent pas compte de facteurs d'atténuation de ces risques, par exemple les possibilités d'autoproduction alimentaire. De plus, cette première approche ne fournit pas le nombre de personnes en précarité alimentaire effective. En revanche, elle permet d'identifier les populations se situant dans des zones à risque. Elle ne peut pas se substituer à une évaluation statistique nationale des situations de précarité alimentaire, dans leur diversité et à l'échelle des territoires, que les auteurs de cette méthode appellent de leurs vœux.